

Expérimentation Riz → Dans le cadre des Prémices du Riz 2011, le groupe Scad et ses partenaires (Sud Céréales, Sté Thomas) ont réalisé deux interventions sur la technique du semis de riz à sec enterré.

L'alternative du semis à sec enterré

Les Prémices du Riz sont, comme chaque année, l'occasion de nombreuses interventions (voir L'Agriculteur Provençal n° 1448 et 1451). Le 9 septembre, où plusieurs interventions ont été faites sur le territoire camarguais, la technique du semis à sec enterré a fait l'objet d'une longue présentation. Aux commandes, les responsables de la Société commerciale agricole de distribution (Scad), qui ont présenté le matin, au Centre français du riz, les méthodes utilisées. L'après-midi, était consacrée à une visite chez un riziculteur, Dario Viola au Mas de Cazeneuve, pour la présentation des essais de nouvelles variétés. Toutes ces interventions se font en partenariat avec le Centre français du riz, Sud Céréales, la société Thomas.

Comme le rappelle le président de la Scad, Edouard Naddeo, la culture du riz en semis à sec enterré est une opportunité. "On sait que l'un des principaux facteurs qui limitent le rendement est la maîtrise de la population", explique-t-il. "Travailler sur une bonne implantation de la culture permet d'ajuster au mieux la quantité de semences à apporter, de maximiser la levée et de répartir au mieux les plantes sur la parcelle. La stratégie du semis à sec enterré vise à optimiser le départ de la culture."

Les personnes présentes ont ainsi pu se voir confirmer que le semis à sec enterré nécessite une préparation du sol de type culture sèche. "Un sol fin et bien travaillé favorise le contact avec le grain, facilitant ainsi la germination et son homogénéité. Ensuite, une fumure de fond en azote et en phosphore est réalisée, elle sera complétée par un complément au moment du tallage. La fumure potassique se fait tout en fond. Le phosphore favorise le développement du système racinaire et limite la consommation d'azote. Son fractionnement permet de limiter les quantités utilisées et de coller au plus juste aux besoins de la plante. De même, la potasse régule l'utilisation de l'azote et renforce la résistance de la plante. Ainsi, l'installation au démarrage est favorisée."

Comme le semis se fait à sec et en ligne, cela favorise la circulation ultérieure de l'eau entre les plantes,



L'utilisation d'un semoir Herriau Turbosem a permis un semis grain à grain et la mise en culture de près de 1,3 ha d'essais sur les terres de Dario Viola au Mas de Cazeneuve.

limitant ainsi les risques de maladies, sclérotium notamment.

La quantité d'eau utilisée se limite au passage d'une simple lame d'eau lorsque 30 % des semences ont germé. Ce passage a pour but d'humecter et de tasser le sol. Le nivellement a ainsi moins d'importance et n'est pas forcément à renouveler chaque année. Le désherbage est réalisé à sec pendant la phase de levée, ce qui permet un meilleur positionnement du produit et une diminution des pertes liées à l'écoulement de l'eau.

"L'utilisation d'un produit de positionnement de type "Pretilachlore" peut présenter une réelle utilité puisque ce produit se fixe au sol ce qui limite sa migration et donc les risques de pollutions diffuses. De plus, le Pretilachlore est un produit de dégradation rapide. Par ailleurs, le mode d'action du Pretilachlore lui permet de limiter le risque d'émergence de résistances des adventices. Actuellement, ce produit n'est plus homologué en France. Le semis à sec permet de s'affranchir des vers et des

algues puisque l'apport d'eau est quasi-nul au démarrage."

L'ensemble des processus mis en œuvre vise ainsi à maîtriser la population de plantes et à mettre en place tous les éléments du rendement au départ. En favorisant son implantation, le riz doit être capable de faire concurrence à ses adventices. La suite de l'itinéraire cultural se fait selon le protocole classique. Le niveau d'eau suit la croissance des plantes sans écoulement de la parcelle, les apports se faisant de manière progressive avec compensation de l'évapotranspiration.

Pour Edouard Naddeo et ses collaborateurs, il est clair que la méthode du semis à sec enterré s'appuie sur une bonne connaissance des semences employées. Durée du cycle végétatif et tallage utile sont autant d'éléments pour optimiser le nombre de plantes au m² et donc la quantité de semences à utiliser.

"En fait, la méthode du semis à sec enterré vise à grouper la phase de tallage à l'échelle de la parcelle. Il en découle une homogénéité de l'épiaison,

ser les pertes de surfaces rizicoles (du fait de l'urbanisation) avec une production portée à 12 t/ha alors qu'on est à 6 t/ha environ en Camargue. "Il y a un avenir avec ces variétés hybrides qui permettront d'améliorer les conditions de production, le tout appuyé sur une méthode, celle du semis à sec enterré, sur laquelle nous travaillons depuis longtemps déjà. C'est ce que nous avons voulu montrer le 9 septembre. Et nos résultats satisfaisants intéressent beaucoup de monde dans les pays étrangers comme l'Italie, l'Espagne, la Colombie, le Chili, etc."

Étaient présents avec les agriculteurs intéressés par les essais le sélectionneur Didier Louvel, qui présentait de nouvelles variétés du Centre français du riz, Eric Coulet (directeur de la réserve naturelle régionale de Camargue), Bertrand Mazel (président du syndicat des Riziculteurs de France et Filière), Bernard Zanon (de la DDTM),



de la fécondation et de la maturité. Dans ce cadre, les variétés hybrides semblent prometteuses."

Sur ce point, Edouard Naddeo rappelle que de récentes études chinoises montrent que les riz hybrides permettent de compen-

François Roberi et Michel Roux (Agence de l'eau) et Anne Vadon (chargée de mission agriculture et élevage au Parc naturel régional de Camargue).

S.L.

Une transposition vers le Bio

L'agriculture biologique fait également partie de la stratégie de la Scad pour le développement de la culture du riz en semis à sec enterré.

Les actions envisagées s'articulent autour de l'utilisation de variétés à cycle végétatif court (afin de retarder la date de semis) et de l'installation de nouveaux couverts végétaux d'inter-culture afin d'apporter de l'azote et travailler le sol via le développement d'un important système racinaire. Les apports techniques du semis à sec enterré dans le cadre de l'agriculture conventionnelle peuvent être transposés à l'agriculture biologique. Inversement, le travail sur les couverts végétaux peut éventuellement être récupéré en agriculture conventionnelle. La mise en place d'expérimentations de terrain de nouveaux couverts peut faire l'objet d'activités de recherches. La gesse fourragère et d'autres végétaux allélopathiques semblent être une voie intéressante.

Afin d'améliorer l'efficacité du chantier, une attention particulière doit être apportée au développement d'outils adaptés (semoir, désherbage mécanique,...), ce qui passe par une série d'essais au champ avec estimation de leur efficacité (surface couverte à l'heure, taux d'enherbement après passage...). De même, les apports doivent être raisonnés au plus juste (essais, comparaison d'efficacité...). Ces travaux sont accompagnés par une communication qui s'appuie sur des rencontres au champ avec les exploitants. L'élaboration de documents pédagogiques fait également partie du travail réalisé. L'ensemble de ces éléments a pour finalité la mise en place d'outils opérationnels pour améliorer la production rizicole avec une prise en compte supérieure des enjeux environnementaux. Pour plus de renseignements : www.scad.fr

Edouard Naddeo et François Clément (Scad)



La technique du semis à sec enterré a permis de multiplier rapidement et dans de bonnes conditions des variétés à fort potentiel du fait de pouvoir semer à basse densité avec des pourcentages de levée de l'ordre de 80 à 90 %.